

Justificatif de Parution

N° d'annonce: ALS-455962100

Nous soussignés, L'Alsace représenté par son directeur général, Laurent COURONNE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne: du 11/04/2025 au 04/06/2025

Support de parution : lalsace.fr

Département de parution : Haut-Rhin

LEX FORMALITÉS

SAS au capital de 500 Siège social : 1 rue Jérôme Boner 68000 Colmar RCS Colmar

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 avril 2025, à COLMAR.
Dénomination : Lex Formailtés.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : toutes prestations de services administratives et conseils aux entreprises : réalisation des formailtés liées aux opérations juridiques et administratives des entreprises.
Durée de la société : 99 ans
Durée de la société : 99 ans
Cession d'actions et agrément : Agrément résultant d'une décision collective des associés statuant à l'unanimité pour toutes cessions.

tetisain Consolina de la consolina del consolina de la consolina del consolina del consolina d

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/VieSociete/Ille-et-Vilaine/RENNES/L-Alsace/WEB-Medialex-Constitution-Lex-Formalites.html



Laurent Couronne

Directeur général de L'Alsace

entrent COURONNE Directeur Général L'ALSACE